

AIDES POUR LA RENTREE 2025-2026 : L'ASC VOUS GUIDE

TYPE DE SUBVENTION (détail et conditions ci-dessous)	MONTANT DE L'AIDE A DEDUIRE	AGE DE BENEFICIAIRE		
		ECOLE PRIMAIRE CP à CM2	COLLEGE 6ème à 3ème	LYCEE - ETUDES SUPERIEURS (15-25 ans)
C-LOISIRS de CP à la 3ème	20 €	OUI	OUI	NON
SPOT 50 nés en 2011, 2012, 2013 ou 2014	25 €	NON	OUI	NON
ATOUT NORMANDIE pour les 15-25 ans	30 €	NON	NON	OUI
PASS SPORT	70 €	SOUS CONDITIONS PARTICULIERES (voir détail ci-dessous)		
PARRAINAGE AMIS	20 €	Tous les licenciés de la saison 2024-2025		
PARRAINAGE PARENTS/ENFANTS	46 €	Tous les licenciés de la saison 2024-2025		
TARIF FAMILLE	jusqu'à 124€	Variable selon le nombre de licence d'une même famille (même nom - même adresse)		
COMITE ENTREPRISE	voir votre CE	Tous les licenciés de la saison 2025-2026		

C-Loisirs : C loisirs du CP à la 3ème C

pour qui ?

Les enfants du CP à la 3^e bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire de la CAF de la Manche et résidant à Cherbourg-en-Cotentin.

Les collégiens porteurs de la carte Spot 50 de l'année scolaire en cours résidant à Cherbourg-en-Cotentin sans conditions de ressources.

Les bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

C quoi ?

Une réduction de 20€ lors de l'inscription annuelle à une activité sportive, culturelle



ou artistique auprès d'une association ou d'une structure municipale de Cherbourg-en-Cotentin.

C quand ?

Les attestations pourront être délivrées à partir du samedi 6 septembre 2025, à l'occasion du Forum des Associations puis dans les différents guichets d'accueil de la ville.

Comment ?

Rendez-vous au guichet d'accueil de votre commune déléguée avec:

- le justificatif d'allocation de rentrée scolaire 2025 de la CAF

OU

- la carte Spot 50 accompagnée d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Un document nominatif à remettre à la structure ou au service de la ville vous sera fourni afin d'appliquer la réduction lors de l'inscription. Il ne restera qu'à régler la différence.

Spot 50 :

Spot 50 2025/2026 est un dispositif du Conseil Départemental nécessitant une adhésion de 5€.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE SPOT50 ?

Pour le millésime 2025/2026, SPOT50 est destiné aux jeunes habitants de la Manche, nés en 2011, 2012, 2013 ou 2014

QUELS SONT LES AVANTAGES DE SPOT50 ?



Au prix de 5 €, SPOT50 permet d'obtenir 75 € d'avantages répartis ainsi :

25 € pour la pratique sportive (adhésion, licence dans un club ou



une association sportive)

25 € pour la pratique artistique (adhésion dans une école de danse,



art plastique, théâtre, ...)

25 € pour les loisirs (achat d'1 ticket d'entrée ou d'1 place de cinéma, spectacle, centre aquatique, musée,

...)



COMMENT SOUSCRIRE À SPOT50 ?

Il suffit de se connecter à la plateforme SPOT50, pour pouvoir s'inscrire ou recharger ses avantages. Le QR code généré après inscription pourra être présenté sur téléphone ou sur support papier (<https://www.spot50-manche.fr/Beneficiaires/Accueil.aspx>)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2026.

Les avantages du millésime 2025/2026 peuvent être utilisés jusqu'au 30 juin 2026.

Atout Normandie : Pour les 15-25 ans



Atout Normandie est un dispositif du Conseil Régional nécessitant une adhésion de 10€.

C'est Quoi : Tu as entre 15 et 25 ans et tu résides ou tu es scolarisé en Normandie ? Atouts Normandie t'accompagne à la fois dans ta formation et dans tes loisirs. Des aides pour tes livres, ton équipement pro, tes activités culturelles et sportives, ou même pour financer ta mobilité internationale, ton BAFA ou ton PSC1...

Sous réserve d'une adhésion de 10 €, plusieurs avantages et de bons plans sont disponibles tout au long de l'année.

Vibrez avec des concerts, festivals et spectacles inoubliables : 30 € pour financer une place ou un abonnement à des concerts et spectacles

Du sport ou une activité artistique pour être bien dans ses baskets : 30 € pour financer son inscription au sein d'un club de sport ou des séances de pratiques artistiques

Ciné, action et frissons pour le plein d'émotions : 20 € pour payer des séances ou un abonnement au cinéma

Le RoLloN, ça vous parle ? 10 € en monnaie locale pour régler ses achats auprès de partenaires locaux (commerçants et associations)

Qui est concerné ? Tous les jeunes entre 15 et 25 ans résidant ou en formation en Normandie quel que soit leur statut (lycénien, apprenti, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, demandeur d'emploi, salarié ...).

Comment ?

1. Aller sur site atouts.normandie.fr
2. Créer son compte ou se connecter si le compte est déjà créé
3. Demander l'aide Atouts Culture & Sport
4. Générer le QR code ou le coupon de prépaiement (depuis son compte – uniquement pour l'avantage pratique sportive/artistique) et le présenter aux partenaires

Normandie pour régler tes achats, inscriptions ou adhésion

Pass sport : (6 à 28 ans révolus SOUS CONDITIONS STRICTES)

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le pass Sport reconduit pour la saison 2025-2026 MAIS LES CONDITIONS EVOLUENT

Le pass Sport est une aide 70 euros pour financer le coût de l'inscription dans un club, une association sportive ou une salle de sport.



Qui est concerné ? Pour la saison 2025/2026, le dispositif sera ouvert aux jeunes :

- **De 14 à 17 ans bénéficiaires de l'ARS** (Allocation de Rentrée Scolaire)
- **En situation de handicap :**
 - **De 6 à 19 ans** bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)
 - **De 16 à 30 ans** bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)
- **De moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse** attribuée avant le 15 octobre 2025 :
 - **Bourse CROUS** (y compris l'aide annuelle)
 - **Bourse régionale** pour une formation sanitaire ou sociale

Renseignez-vous auprès des clubs et des salles de sport pour savoir s'ils sont partenaires du pass Sport.

Comment ?

En nous donnant votre code bénéficiaire **à partir du 1er septembre et jusqu'au 31 décembre 2025**.

Pour plus d'informations

- <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

L'AS Cherbourg en Cotentin Judo vous propose également :

Parrainage : faites découvrir le judo à un ami avec des séances gratuites jusqu'au 26 septembre 2025. Si votre ami se licencie, vous bénéficiez d'une réduction de 20€.

Licences parents / enfants : les parents découvrent le judo ou le Taïso pendant le mois de septembre et leur licence est offerte en cas de souscription avant le 15/10/2025 (soit une réduction de 46€)

⚠️ offre réservée aux parents des judokas déjà licenciés sur la saison 2024/2025 ayant renouvelé leur licence sur la saison 2025-2026.

Réductions familles :

	LICENCE FFJDA	COURS	TOTAL A REGLER
Baby judo - Taïso (seul) - antenne LA GLACERIE - OCTEVILLE	46 €	79 €	125 €
JUDO 1 Personne	46 €	124 €	170 €
JUDO 2 Personnes (réduction 12€)	92 €	236 €	328 €
JUDO 3 Personnes (réduction 24€)	138 €	348 €	486 €
JUDO 4 Personnes (cours 4ème pers offerts)	184 €	372 €	556 €

COMITES ENTREPRISES :

Merci de vous rapprocher de votre CE : des réductions sont possibles sur les activités sportives

Merci de faire la demande de reçu lors du règlement de votre inscription.